

Reporting mensuel au 31/10/2022

CHIFFRES CLES

Actif net toutes parts confondues :	57,74 M €
Actif net de la part :	0,03 M €
VL au 31/10/22 :	355,96
Devise de valorisation :	EUR
Fréquence de valorisation :	Quotidienne



INFORMATIONS SUR LE FONDS

Caractéristiques

Classification AMF :	Obligations et autres titres de créance internationaux
Catégorie Europerformance :	Obligations Europe
Type d'OPC :	UCITS
Date d'agrément AMF :	25/02/2005
Code Bloomberg :	GRPGHMO FP

Durée de placement recommandée

Supérieure à 3 ans

Conditions de commercialisation

Minimum de première souscription :	-
Souscription suivante :	En dix millièmes de part
Dépositaire / Conservateur :	CACEIS BANK
Conditions de souscription / rachat :	Tous les jours jusqu'à 11:00 - VL Inconnue - Règlement J+3

Frais

Commission de souscription maximum	4,00%
Commission de rachat maximum	-
Frais de gestion directs (maximum)	0,70%
Frais de gestion indirects (maximum)	0,00%

Le détail des frais supportés par l'OPC est consultable dans le Prospectus.

ANALYSE DU RISQUE (sur 1 an)

	OPC	Indicateur de référence
Volatilité	7,56	7,68
Ratio de Sharpe	-2,88	-2,90
Tracking Error (Ex-post)	0,69	-
Ratio d'information	0,59	-
Sensibilité globale	6,71	7,46
Beta	0,98	-
Duration	6,97	-

Indicateur de référence : Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Hedged EUR

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE *

■ G FUND GLOBAL GREEN BONDS I ■ Indicateur de référence

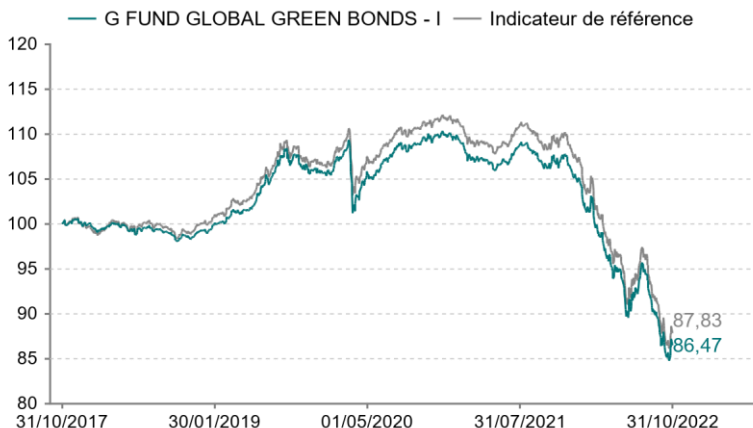
Performances annuelles nettes en % (5 ans)

Année	2021	2020	2019	2018	2017
OPC	-3,51	4,43	6,14	-0,78	1,26
Indicateur de référence	-3,11	5,31	6,14	0,15	0,88
Ecart	-0,41	-0,88	-0,00	-0,93	0,38

Performances cumulées nettes en %

Période	1 mois 30/09/22	3 mois 29/07/22	YTD 31/12/21	1 an 29/10/21	3 ans 31/10/19	5 ans 31/10/17
OPC	-0,22	-9,29	-18,51	-18,53	-18,93	-13,53
Indicateur de référence	-0,31	-9,48	-18,97	-18,93	-18,27	-12,17
Ecart	0,09	0,19	0,46	0,40	-0,66	-1,36

Performances 5 ans (base 100)



* Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Elles ne tiennent pas compte d'éventuelles commissions perçues lors de la souscription et du rachat de parts.

A compter du 21 octobre 2019 le FCP GROUPAMA OBLIG EUROPE, devenue G FUND GLOBAL GREEN BONDS compartiment de la SICAV GROUPAMA FUND GENERATIONS, a changé de stratégie d'investissement et d'indicateur de référence.

COMMENTAIRE DE GESTION

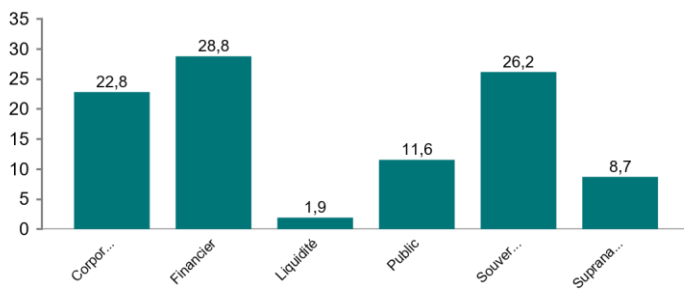
Les banques centrales étaient de retour sur le devant de la scène en octobre. Aux Etats-Unis, la FED continue le cycle de hausse de son taux directeur avec une augmentation de 75 bps mais a enfin laissé entendre que le pas pourrait être ramené à 50 bps pour la suite. J.Powell estime que les chiffres récents d'emploi et d'inflation (PCE cœur à 5.1% notamment) poussent pour un taux terminal de 5%, plus haut qu'anticipé précédemment. Le chômage est toujours inférieur à 4% et l'inflation stable à 8.2%. En Europe, la BCE suit, elle aussi, son plan pour contrer l'inflation (10.7% en octobre) et semble vouloir continuer la tendance. La cible d'un taux terminal serait autour de 3%. La dynamique sur l'inflation cœur reste là encore la préoccupation majeure pour la banque centrale. Le Royaume-Uni aura connu un mois difficile à la suite de l'annonce par le gouvernement Truss d'un « Mini budget » dont l'équilibre budgétaire ne semblait pas la priorité. Sanction immédiate des marchés qui ont fait s'envoler les taux souverains anglais (4.5% sur le 10 ans) et mis en difficulté les fonds de pensions locaux obligeant la BOE à intervenir en urgence. Sur le mois le taux 10 ans américain fini en hausse de 25 bps à 4% alors que le taux 10 ans allemand dépasse les 2.1%. Le spread italien s'est resserré à 210 bps. Sur le crédit, le XOVER s'affiche à 554 bps, en baisse depuis septembre. Les points morts d'inflation ont repris leur hausse à la suite de la publication des CPI. Poursuite de la stratégie défensive contre la hausse des taux notamment court terme. Réduction de la sous sensibilité pays périphériques, Italie, Espagne. Participation au primaire Métro de Tokyo

ANALYSE DU PORTEFEUILLE AU 31/10/2022

G FUND GLOBAL GREEN BONDS I

Indicateur de référence

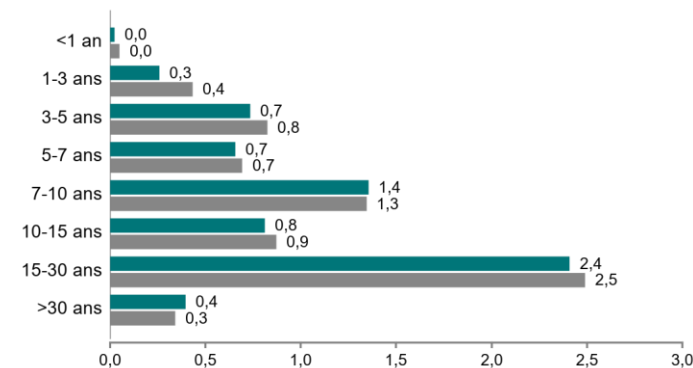
RÉPARTITION PAR TYPE D'ÉMETTEUR (en % de l'actif)



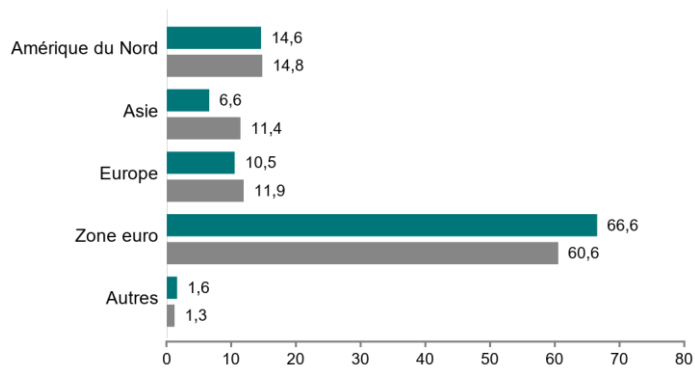
REPARTITION DE L'ACTIF PAR RATING (en % de la poche taux)



REPARTITION DE LA SENSIBILITE PAR TRANCHE DE MATURITE



REPARTITION GEOGRAPHIQUE (en % de l'actif hors liquidités)



* Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Elles ne tiennent pas compte d'éventuelles commissions perçues lors de la souscription et du rachat de parts.

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (5 ANS)

08/12/2008 - 21/10/2019 Barclays Capital Pan European Aggregate clôture (couvert)

21/10/2019 - 24/08/2021 Barclays MSCI Global Green Bond Index Hedged EUR

24/08/2021 Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Hedged EUR

Toutes les données nous provenant de l'extérieur sont retravaillées par Groupama Asset Management.

Les informations contenues dans ce document sont uniquement transmises à titre d'information. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'allégation, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos. Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus/règlement ou document d'information clé de l'investisseur (DICI) du fonds.

Ces documents et le dernier document périodique sont disponibles auprès de Groupama Asset Management sur simple demande.



Reporting mensuel au 31/10/2022

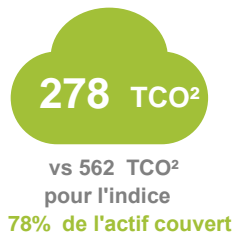
Strategie d'investissement ESG

G Fund Global Green Bonds est un fonds d'obligations vertes (green bonds) qui a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de son indice, le Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond Index, représentatif des émissions d'obligations vertes d'émetteurs mondiaux. Le fonds investira sur des obligations vertes de toutes zones géographiques jusqu'à 100% de l'actif net. Les projets financés seront sélectionnés selon une méthodologie et des critères stricts. Ceux-ci devront notamment démontrer une réelle appréciation de leurs bénéfices environnementaux, évalués d'après une analyse interne.



INDICATEURS ESG DU PORTEFEUILLE

INTENSITÉ CARBONE



L'intensité carbone correspond à la moyenne des émissions de gaz à effet de serre, rapportées par millions d'euros de CA pour les entreprises et rapportées au PIB pour les Etats. Source : Iceberg Data Lab, calculs Groupama AM.

PROPORTION DE GREEN BONDS



Le portefeuille est investi principalement dans des Green bonds et, en diversification, dans des obligations d'entreprises, d'Etats ou d'agences supranationales qui ont mis en place des politiques environnementales ambitieuses.

- 3% Etats et agences supranationales
- 2% Liquidités
- 1% Entreprises

TOP 5 DES PLUS IMPORTANTES LIGNES EN PORTEFEUILLE

Valeurs	Qualité environnementale des projets	Caractéristiques de l'émetteur	Caractéristiques de l'émission	Transparence	Montant
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 15/08/2031					5,17%
FRENCH REPUBLIC 25/06/2039					3,78%
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAI 31/07/2033					1,40%
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 15/01/2040					1,34%
EUROPEAN UNION 04/02/2037					1,22%

Nombre de valeurs en portefeuille :

390

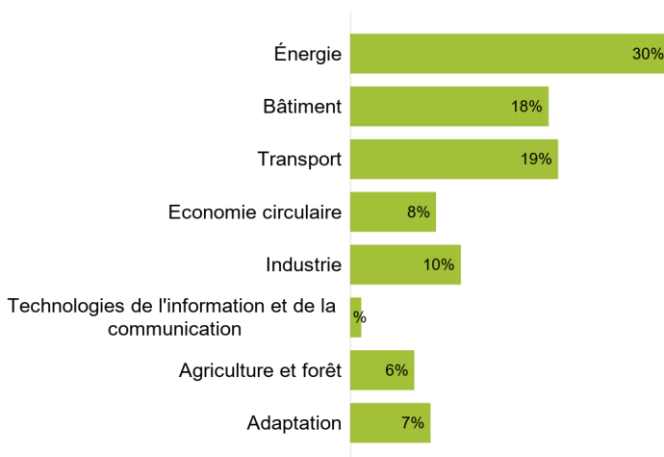
Satisfaisant

Neutre

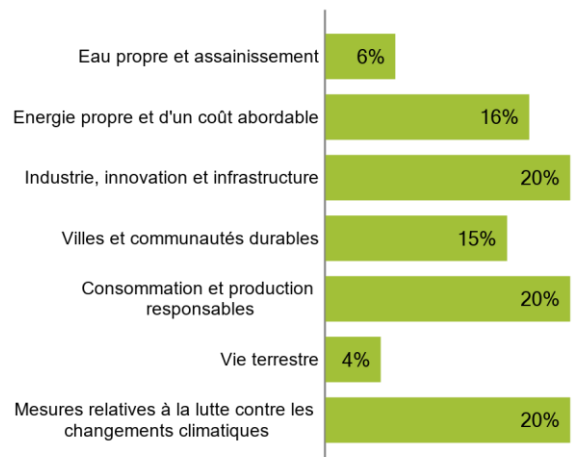
Insatisfaisant

RÉPARTITION PAR TYPOLOGIE DE PROJETS

(En % d'obligations « green bonds » en portefeuille)



CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE





EXEMPLES DE TYPES DE PROJETS FINANCÉS

ORSTE 2.875% 2033 - ORSTED A/S

AVIS

Qualité environnementale des projets



Qualité ESG de l'émetteur



Qualité ESG de l'émission



Transparence



QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS

Les fonds levés permettront de financer les catégories de projets suivantes :

- Energies renouvelables : développement, construction ou installation d'éoliennes offshore, d'installations éoliennes offshore, d'installations éoliennes terrestres ou d'installations solaires photovoltaïques.

Les projets verts éligibles contribueront positivement à la transition énergétique et affichent un bénéfice environnemental fort. Par ailleurs, Orsted a mis en place une politique de protection de la biodiversité pour réduire les impacts négatifs de ses opérations, soutenue par le WWF.

En mai 2022, Orsted a mis à jour le framework en alignement les critères d'éligibilité des projets avec la Taxonomie européenne.

BEGV 2.750% 2039 - BELGIUM, KINGDOM OF (GOVERNMENT)

AVIS

Qualité environnementale des projets



Qualité ESG de l'émetteur



Qualité ESG de l'émission



Transparence



QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS

Le framework stipule que les fonds levés sont alloués aux catégories de projets suivantes :

- Efficacité énergétique / Bâtiments verts :

a) Construction de nouveaux bâtiments à condition que la demande d'énergie primaire (PED) soit inférieure d'au moins 10% au seuil fixé pour les exigences de la NZEB dans les mesures nationales mettant en œuvre la directive 2010/31/UE24.

b) Rénovation de bâtiments existants conduisant à une réduction de la demande d'énergie primaire (DEP) d'au moins 30%.

c) Installation, entretien et réparation d'équipements efficaces en énergie : mesures de rénovation individuelles consistant en l'installation, l'entretien ou la réparation d'équipements d'efficacité énergétique tels que l'ajout d'isolation aux composants existants de l'enveloppe et l'installation, le remplacement, la réparation ou l'entretien des fenêtres, des portes extérieures, des sources d'éclairage, des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) et des systèmes de chauffage de l'eau existants par de nouvelles versions à haut rendement énergétique

d) Installation, entretien et réparation d'instruments et de dispositifs pour la mesure, la régulation et le contrôle de la performance énergétique des bâtiments, tels que l'installation, l'entretien et la réparation de thermostats zonés ou intelligents, systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments ou gestion de l'énergie, systèmes de contrôle de l'éclairage, systèmes de gestion de l'énergie et de compteurs intelligents pour le gaz, le chauffage, le froid et l'électricité.

e) Installation, entretien et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables, sur site, consistant en l'installation, l'entretien et la réparation de systèmes solaires photovoltaïques, de panneaux solaires pour la production d'eau chaude, pompes à chaleur, de capteurs solaires à transpiration, de systèmes de stockage d'énergie thermique ou électrique, ainsi que des équipements techniques auxiliaires.

f) Acquisition et propriété de bâtiments : critères d'éligibilité bien définis

- Transports propres :

a) Transport ferroviaire interurbain de passagers et infrastructures pour le transport ferroviaire (y compris les infrastructures soumises à un plan d'électrification qui seront aptes à être utilisées par des trains électriques dans un délai de 10 ans).

b) Transport urbain et suburbain, et infrastructures connexes permettant un transport routier et un transport public (ferroviaire) à faible émission de carbone.

c) Fonctionnement des dispositifs de mobilité personnelle, de la logistique des cycles et des infrastructures connexes pour la mobilité personnelle, la logistique des cycles (mobilité douce).

d) Véhicules électriques et infrastructures connexes

- Energies renouvelables : Production d'électricité grâce à la technologie solaire photovoltaïque, Production d'électricité provenant de l'énergie éolienne et stockage d'énergie

- Economie circulaire : Mesures favorisant les modes de consommation et de production durables des matériaux

- Utilisation durable des sols et des ressources naturelles



LEXIQUE ESG

IMPACT

L'Impact Investing, ou investissement à impact, consiste à investir dans des projets, des entreprises ou des organisations avec pour objectif de mesurer une performance environnementale ou sociale positive du fonds, en même temps qu'une performance financière.

ISR

L'investissement socialement responsable vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable (source : Association Française de la Gestion financière - AFG et Forum pour l'Investissement Responsable-FIR).

THEMATIQUE

Une gestion thématique consiste à investir dans des entreprises dont le secteur d'activité, les produits ou services répondent à un ou plusieurs enjeux liés au développement durable (ODD) tels que le changement climatique, l'eau, l'égalité homme-femme, la santé... Ceux-ci sont préalablement définis comme objectif de gestion du fonds et permettent d'identifier sa performance environnementale et sociale.

INTEGRATION ESG

Sont considérés comme des processus d'intégration ESG tout processus de gestion qui prend en compte des critères ESG au même titre que des éléments financiers pour aboutir à une décision de gestion. Cette prise en compte doit se faire de manière formalisée, permettant de retracer les décisions de gestion qui s'appuient sur des éléments ESG.

LABEL ISR

Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe.

Toutes les données nous provenant de l'extérieur sont retravaillées par Groupama Asset Management.

Les informations contenues dans ce document sont uniquement transmises à titre d'information. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos. Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus/règlement ou document d'information clé de l'investisseur (DICI) du fonds.

Ces documents et le dernier document périodique sont disponibles auprès de Groupama Asset Management sur simple demande.

